

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Marché sur appel d'offres ouvert pour la fourniture de systèmes d'impression pour l'année 2006

P. J. : 1 projet de délibération

Le parc municipal de systèmes d'impression est constitué de soixante photocopieurs et de quatre imprimantes grand format. La Direction des Systèmes d'Information a pour mission de gérer ce parc au mieux, mais aussi de veiller au bon fonctionnement de ces outils de travail devenus indispensables au quotidien.

Dans ce cadre, chaque année, afin d'équiper ou d'améliorer l'équipement des services municipaux, le parc de photocopieurs et de traceurs de la Ville de Nouméa doit être complété et renouvelé par l'acquisition de matériels nouveaux.

Pour l'année 2006, il est proposé l'achat des matériels ci-après indiqués, la fourniture étant répartie en six lots :

- lot n° 1 : Photocopieur couleur
- lot n° 2 : Photocopieur gros débit (minimum 60 pages/minute)
- lot n° 3 : Photocopieurs moyen débit (30 à 45 pages/minute)
- lot n° 4 : Photocopieurs petit débit (18 à 24 pages/minute)
- lot n° 5 : Photocopieurs d'appoint (10 à 16 pages par minute)
- lot n° 6 : Imprimante à jet d'encre grand format

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer le ou les marchés avec le ou les soumissionnaires qui auront été retenus par la commission d'appel d'offres, pour chacun des lots cités ci-dessus.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 13 février 2006

Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six, le jeudi 16 mars à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean LEQUES, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	MM.	Jean LEQUES	M.	Charles ERIC
		Gaël YANNO	Mme	Mariannick BABE
		Jean-Pierre GUILLEMARD	M.	Patrick OLLIVAUD
	Mme	Anne LOSTE	Mme	Bernadette BRIZARD-DUMERY
DATE DE CONVOCATION	M.	Michel VITTORI	M.	Heneliko TELEPINI
08.03.2006	Mme	Maryse FRARIN LA MICHELLAZ	Mme	Nicole FURIC
	Mme	Francine BEYNEY	MM.	Hervé GUEGAN
	Mme	Lysiane FLOTAT		Frédéric ANGLEVIEL
	Mme	Elisapeta TAOFIFENUA-SAKO		Robert VAUTRIN
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Martine JONES		Jean-Pierre DELRIEU
10.03.2006	Mme	Anne-Marie MESTRE		Michel BOYER
	M.	TRAN VAN HONG		Bernard HERPIN
	Mme	Dominique KORFANTY	Mme	Marie-Josée GOMEZ
	M.	Jean WASMAN	Mme	Dominique COVA
	Mme	Françoise CORNU	MM.	Jean-Raymond POSTIC
	M.	Pierre HENIN		Hamu WAHEO

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice : 49	MM.	Pierre MARESCA	Mme	Mireille LEVY
		Marc Kanyan CASE	Mme	Malia MAUGATEAU
		Gérard VIGNES	Mme	Sonia LAGARDE
Nombre de présents : 32	Mme	Jacqueline BROQUET	Mme	Mireille BOYER
Nombre de votants : 44 (12 procurations)	MM.	Laurent BONNEFOND	MM.	Christian HENIN
		André DUBOIS		Gérald CORTOT
	Mme	Unako Eliane IXECO	Mme	Isabelle OHLEN
	M.	Alfredo VARRA	Mlle	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Christel BERGER		

Monsieur Charles ERIC a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2006/390

autorisant un marché sur appel d'offres ouvert pour la fourniture de systèmes d'impression

Le Conseil Municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 16 MARS 2006

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la délibération du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 74 du 21 août 1997 modifiant la délibération n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés administratifs passés au nom du territoire de la Nouvelle-Calédonie, de ses établissements publics et des provinces,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Nouméa n° 2005/1625 du 29 décembre 2005 relative au budget primitif 2006 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2006/04 du 13 février 2006,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 22 février 2006,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le Maire est autorisé à signer le ou les marchés sur appel d'offres ouvert à intervenir avec le ou les soumissionnaires retenus par la commission d'appel d'offres pour la fourniture de systèmes d'impression pour chacun des lots suivants :

- lot n° 1 Photocopieur couleur
- lot n° 2 Photocopieur gros débit (minimum 60 pages/minute)
- lot n° 3 Photocopieurs moyen débit (30 à 45 pages/minute)
- lot n° 4 Photocopieurs petit débit (18 à 24 pages/minute)
- lot n° 5 Photocopieurs d'appoint (10 à 16 pages par minute)
- lot n° 6 Imprimante à jet d'encre grand format

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de 3 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 16 MARS 2006

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE

Le Maire,

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.S.I.	-	1
AFFICHAGE	-	1